



## Publicité mensongère : prix réel plus élevé

Par **clairej33**, le **29/09/2009** à **01:21**

Bonjour,

Une publicité indique très clairement un ordinateur portable disponible sur Dell.fr à 399€ (au lieu de 556€). Une référence était attribuée précisément à cet ordinateur. Non trouvé sur le site malgré sa référence, j'ai directement appelé dell par téléphone, qui m'a confirmé que cet ordinateur portable ne pouvait en effet être commandé que par téléphone. Et bizarrement, il y a soit-disant eu une "erreur" sur la publicité (seule explication trouvée par le conseiller téléphonique), puisqu'en réalité l'ordinateur coûtait si je voulais l'acheter 455€ malgré la publicité (que j'ai conservée) qui indiquait 399€ avec frais de port inclus d'ailleurs. Le conseiller téléphonique m'a précisé qu'il y a une garantie (totalement inutile) incluse dans les 455€, obligatoire à payer, et que la différence de prix -pouvait- s'expliquer ainsi.... Mais je suis désolée, un ordinateur où il y a écrit en gros 399€ avec frais de port inclus (avec une garantie FACULTATIVE notée en dessous, de 156€ (donc ça ne correspond de toute façon pas à l'offre disponible par téléphone)), ça veut dire que j'ai droit à cet ordinateur à 399€. J'ai demandé au conseiller téléphonique de parler à son supérieur, mais ce n'était pas possible, impossible donc pour moi de faire une réclamation, mais je réclame justement mon DÛ, car j'ai bel et bien acheté l'ordinateur en attendant à 455€. Que dois-je faire exactement (j'ai cherché mais pas vraiment trouvé)???